Communiqué de presse
9 Mars 2017

Eco-Emballages poursuit son plan d'actions 2017 pour développer la filière de recyclage des emballages en PET opaque

Depuis 2010, un nouveau matériau d'emballage, le PET opaque, s'est développé dans les secteurs du lait, des jus de fruits ou encore de l'hygiène et du bricolage. Il représente aujourd'hui 10 000 tonnes sur les 450 000 tonnes de bouteilles et flacons mis sur le marché chaque année. Les emballages en PET opaque sont recyclés en mélange avec d'autres emballages en PET coloré pour la production de fibres synthétiques. Mais ce débouché atteint ses limites car au-delà d'une certaine proportion, le taux d'opacifiant apporté par le PET opaque devient trop élevé et empêche de le recycler dans la même filière que les autres PET. Après le lancement en février d'un programme de coopération avec les recycleurs, deux nouveaux appels à projets, sur l'éco-conception des emballages et sur les débouchés du PET recyclé, viennent compléter le programme d'actions d'Eco-Emballages.

1er appel à projets : renforcer l'éco-conception des emballages en PET opaque

Cet appel à projets s'adresse aux producteurs de PET opaque, fabricants d'emballages, conditionneurs et metteurs en marché qui souhaitent proposer un projet industriel visant à améliorer la recyclabilité des emballages dès leur conception. L'objectif est de limiter l'impact des opacifiants minéraux, en optimisant leur quantité par emballage, leur nature et leur fonctionnalité. Les projets devront permettre une industrialisation rapide des solutions proposées, mesurer l'amélioration de la recyclabilité obtenue et comporter une analyse environnementale. La durée attendue des projets est comprise entre 12 et 24 mois.

2ème appel à projets : élargir les usages du PET opaque recyclé

Eco-Emballages s'adresse également aux entreprises souhaitant proposer un projet industriel pour intégrer du PET opaque recyclé dans de nouvelles applications, par exemple dans les secteurs BTP, énergie et automobile : films pour revêtements de sols, alliages, mousses, fibres et filaments, plaques, etc., qui ont déjà été identifiées comme des débouchés potentiels. Les projets auront pour but de développer des solutions de recyclage pérennes techniquement et économiquement. Les dossiers préciseront les contenus technologiques, l'intérêt environnemental et le business plan prévisionnel. La durée attendue des projets est comprise entre 12 et 24 mois.

Chaque projet sélectionné sera financé au maximum à hauteur de 50% des dépenses éligibles avec un budget maximum de 200 k€ par dossier. Les entreprises ont jusqu'au 19 mai 2017 pour remettre leur dossier de candidature. Le détail des modalités de ces appels à projets est disponible sur le site d'Eco-Emballages :
http://www.ecoemballages.fr/actualite/deux-appels-projets-pour-developper-leco-conception-et-les-nouveaux-debouches-du-pet

A propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages permet à ses clients d'assurer leur obligation de contribuer financièrement au recyclage des emballages ménagers dans le cadre de la Responsabilité élargie des producteurs (REP). Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage à travers un dispositif qui garantisse l'efficacité économique et environnementale, Eco-Emballages, entreprise privée agréée par l'Etat, agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs – entreprises, collectivités, élus, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr

Contact presse

Eco-Emballages
Olivia Retali
olivia.retali@ecoemballages.fr
01 81 69 05 83 /06 42 82 81 74